



Assurance frais médicaux pour vos membres de famille et vos amis de l'étranger

Idéal pour les personnes avec un visa de Schengen!

Etendue de l'assurance

Assurance frais médicaux

Protection pour vos hôtes venant de l'étranger en cas de maladie et accident. L'assurance couvre les médicaments, les visites chez le docteur et les traitements hospitaliers (chambre commune) ainsi que le transport d'urgence avec assistance médicale au lieu de domicile à l'étranger et le rapatriement au dernier domicile en cas de décès.

Sont exclus de la couverture, entre autres, les maladies préexistantes, la grossesse/l'accouchement, les troubles psychiques, les affections dentaires et les maladies de la mâchoire ainsi que les accidents d'aviation.

Complément Aide SOS

La compagnie d'assurance prend en charge les frais de voyage en cas de retour prématuré suite à une maladie, un accident ou un décès de la personne assurée ou d'un proche.

Réservations de vols

En tant qu'agence de voyages, nous pouvons également organiser le déplacement de votre hôte.

Profitez de nos services et contactez nous!